



## CONFÉRENCE RÉGIONALE

### Participation des collectivités territoriales françaises au programme URB-AL III, programme de coopération régionale de la Commission européenne avec l'Amérique latine

#### Présidente de séance

**Chantal Bourvic**, conseillère déléguée aux relations internationales du Val-de-Marne, présidente du groupe-pays Amérique centrale et Cuba

Dans cette troisième phase du Programme URB-AL III, Cités Unies France a recensé quatre collectivités territoriales françaises participantes comme partenaires de quatre projets différents : Toulouse, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Hautes-Pyrénées et la ville de Saint-Denis.

Il est intéressant de cerner l'intérêt d'une collectivité française à s'inscrire dans un projet de ce type. Comment et pourquoi les collectivités françaises participent-elles ? Quelles difficultés ont-elles rencontrées ? Comment concilier les demandes administratives de la Commission européenne avec les contraintes liées aux projets ? Comment envisager la suite des actions une fois le programme terminé ?

Telles sont les différentes questions auxquelles les intervenants ont répondu.

#### Intervenants

**Octavi de la Varga**, directeur exécutif du Bureau de coordination et d'organisation de la Commission européenne pour URB-AL III (OCO)

Le cadre d'URB-AL III s'est construit autour de la cohésion sociale qui est la priorité du programme.

URB-AL III a été inséré dans l'agenda politique latino-américain, l'idée étant de dépasser l'approche projet qui est l'approche traditionnelle de la coopération pour aller vers la construction des politiques publiques locales (vision stratégique à long terme).

La Commission européenne a souhaité se focaliser sur vingt projets dans soixante-quinze territoires (régions, communes, départements, provinces) alors que dans les deux premières phases d'URB-AL, le programme ne concernait que les villes.

Parallèlement, la troisième phase d'URB-AL permet la mise en place de coopération entre des collectivités de tailles différentes (rurales et urbaines), avec des réalités diverses.

URB-AL III a approuvé un 21<sup>e</sup> projet : le bureau de coordination et d'orientation (OCO). Ce bureau est un consortium formé par la *Diputacion de Barcelona* (chef de file), la municipalité de San José (Costa Rica), la mairie de Bogota (Colombie), la province de Santa Fé (Argentine), la région Toscane (Italie) et le FIIAP.

Le rôle de l'OCO est d'assurer l'assistance technique traditionnelle aux projets, de veiller à la cohérence entre les projets et les objectifs du programme et d'animer la réflexion et les débats sur les politiques publiques et la cohésion sociale.

Les actions se sont concentrées sur de grands projets. Vingt projets ont été soutenus pour un budget de 49 millions d'euros, avec une moyenne de fonds alloués autour de 4 millions d'euros par projet sur des périodes de quatre ans.

L'objectif est de construire des projets de territoire, d'appuyer le renforcement des institutions qui est une condition préalable pour avancer.

Si on se concentre sur la coopération décentralisée française en Amérique centrale, on est passé de 1 million d'euros en 2006 à 3 millions d'euros en 2008. Pour l'Amérique latine, on est passé de 1,5 million d'euros en 2006 à 2 millions d'euros en 2008.

Cependant, la participation des collectivités territoriales françaises dans les programmes URB-AL est presque inexistante. D'où ce questionnement : est-ce un programme spécifiquement construit pour les collectivités territoriales espagnoles et italiennes ?

Aujourd'hui, cette critique ressort souvent de la part des autorités locales, entraînant différents défis.

Tout d'abord autour des termes de référence : il existe une incohérence entre la durée de quatre ans et les objectifs d'appui aux politiques publiques. C'est une réalité non équilibrée, posant des problèmes de durabilité des actions mises en œuvre.

Un autre défi important concerne l'approche territoriale : il faut maintenant se focaliser spécifiquement sur cette échelle pour les coopérations.

Ensuite, il faut s'appuyer sur les collectivités territoriales : elles sont incontournables pour dynamiser et articuler les acteurs du territoire. La pensée des élus est en train de changer en Amérique latine, ils ne se considèrent plus seulement comme des prestataires de services. On parle maintenant de gouvernance multiniveaux.

Enfin, URB-AL III est devenu une fenêtre pour l'action internationale pour les collectivités latino-américaines. Aujourd'hui, les collectivités ont incorporé l'axe d'intervention internationale comme un instrument nécessaire au développement de leurs territoires.

Malgré des problèmes administratifs et politiques, les résultats finaux sont souvent des réussites. Notamment pour les projets qui étaient sélectionnés dans les phases antérieures d'URB-AL, ces derniers ayant été plus efficaces lors de leur lancement en comparaison aux nouveaux projets qui ont débuté dans la phase III.

Enfin, il y a une véritable valeur ajoutée autour de la légitimité des collectivités territoriales qui travaillent à partir de leurs connaissances propres des réalités latino-américaines. C'est pourquoi il est important de s'appuyer sur le transfert d'expertises autour de la gouvernance locale. Avec URB-AL III, l'apprentissage est réciproque, il ne se fait plus exclusivement de l'Europe vers l'Amérique latine. C'est l'exemple de la région Toscane qui a remis en question les outils de planification utilisés dans sa région au regard des actions mises en œuvre chez le partenaire latino-américain.

**Olga Gonzalez-Tricheux**, conseillère municipale déléguée aux relations hispanophones, ville de Toulouse

L'histoire de la ville de Toulouse est marquée par des liens forts avec le voisin espagnol. En effet, l'immigration espagnole a été très forte entre 1936 et 1939, c'est pourquoi la ville de Toulouse a souhaité renforcer les liens avec les villes de Barcelone et Saragosse.

À partir de ce partenariat établi, la ville de Toulouse s'est impliquée comme chef de file dans le dispositif URB-AL, aux côtés de Barcelone.

Ensuite, les méthodologies de projets et les thématiques abordées (recyclage et revalorisation des déchets) ont été des éléments forts qui ont beaucoup intéressé Toulouse, qui s'est donc impliqué dans le programme URB-AL.

Le rôle de la ville est d'apporter une assistance technique, dans un projet qui implique plusieurs partenaires : le Nicaragua, le Salvador et le Pérou, dans un modèle de coopération nord-sud/sud-sud.

Enfin, l'Amérique latine semblait aussi un territoire pertinent pour la ville de Toulouse par rapport à l'importance des communautés latino-américaines installées à Toulouse.

Cependant, la ville a fait face à des difficultés liées aux changements politiques successifs (tenues d'élections à deux reprises pendant le projet). Ce changement des élus et des services techniques complexifie la gestion administrative et la méthodologie du projet. En effet, tout ce qui est simple à trouver dans les collectivités territoriales françaises (documents administratifs, etc.) est bien plus compliqué à trouver au sein des collectivités partenaires.

Il est également important de faire remarquer la construction très paritaire de l'initiative, où 45 % des personnes engagées dans le programme sont des femmes.

**Christèle Angeneau**, chef du projet URB-AL pour le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

La coopération de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est essentiellement concentrée dans la région méditerranéenne, cependant certaines coopérations s'établissent avec le Brésil, l'Équateur et le Mexique.

Le projet URB-AL est parti d'une initiative de la région Toscane qui est un partenaire historique de la région PACA. Dans le cadre de ce partenariat historique, la région italienne a demandé l'appui de la région PACA pour une collaboration dans ce projet.

L'élément ayant encouragé le conseil régional à s'impliquer dans URB-AL est d'ordre thématique ; en effet, l'axe d'intervention autour du renforcement des capacités dans la gestion de l'action territoriale est une des thématiques fortes de l'action politique de la région.

Ensuite, en tant que partenaire, les contraintes administratives sont moindres.

Le fait que les partenaires impliqués aient déjà travaillé ensemble a d'autant plus simplifié les problématiques administratives du programme. En effet, la Toscane avait déjà engagé des actions lors de la première phase URB-AL autour des questions de planification urbaine, puis

sur la seconde phase à travers la mise en place de quatre plans urbains pilotes dans les quatre collectivités latino-américaines participantes.

Cette troisième phase est une continuité : l'objectif est de trouver comment mettre en place ce schéma de planification dans les collectivités.

Un accent fort est mis sur la gestion participative des territoires, où des équipes locales ont été formées. Ce sont des équipes projets qui sont devenues de véritables services municipaux de planification, et qui continuent aujourd'hui de travailler sur la phase III du projet.

**Sophie Mounic**, directrice des ressources humaines, conseil général des Hautes-Pyrénées

Le conseil général des Hautes-Pyrénées s'est impliqué sur le projet dès le départ, aux côtés de l'Observatoire des changements en Amérique latine (LOCAL), avec l'appui du MAE.

La collectivité a été très impliquée en raison des thématiques abordées et des aspects géographiques.

En effet, le territoire à la fois rural et urbain en Amérique latine était proche de la réalité départementale des Hautes-Pyrénées, et la collectivité dispose d'une véritable expertise sur l'intercommunalité. La coopération a donc pu s'engager autour d'un appui méthodologique à la mise en place de démarches intercommunales, ainsi que sur les thématiques qui en découlent (l'environnement, la gestion de l'eau, le traitement des déchets, la préservation de milieux sensibles).

Le projet sur l'intercommunalité, un outil efficace pour la cohésion sociale et territoriale en Amérique latine nommé IDEAL, a été difficile à mettre en œuvre, la coordination était assurée par le partenaire, l'État du Michoacán.

Les difficultés administratives ont entraîné un an de décalage dans le lancement du programme. Les partenaires ont mis en place des outils innovants : notamment la plateforme virtuelle pour la collaboration entre tous les partenaires (gestion du suivi).

Aujourd'hui, il y a un décalage entre l'avancée réelle des projets sur le terrain et la situation administrative. Des outils d'évaluation ont été mis en place avec l'appui du Centre latino-américain d'économie humaine de Montevideo (CLAEH) pour l'évaluation qualitative externe du projet, afin d'évaluer le rôle de l'intercommunalité comme outil de cohésion sociale et territoriale.

Le conseil général ne cherche pas à apporter un modèle clés en main, il y a un vrai intérêt de la part des partenaires autour des questions d'intercommunalités, et réciproquement, le département a beaucoup appris sur la participation citoyenne. En effet, avec très peu de moyens, les collectivités partenaires parviennent à mobiliser et sensibiliser énormément de monde alors qu'à l'échelle de notre département, la démocratie participative est très compliquée à mettre en œuvre.

La coopération a permis l'élaboration d'un guide de l'intercommunalité en Amérique latine, et il y a un projet de mise en place d'un réseau des intercommunalités latino-américaines qui pourrait être la continuité de l'action.

## Trois idées clefs

- Aujourd'hui, il existe un véritable enjeu à traiter les problématiques rurales en même temps que les problématiques urbaines, dans un souci de cohérence à l'échelle territoriale.
- Les exigences administratives du programme constituent une difficulté : l'engagement des collectivités territoriales en Amérique latine dans la coopération décentralisée est relativement récent. Ainsi, le temps dédié à la gestion du projet se fait au détriment de l'action sur le terrain.
- Les changements politiques successifs et l'établissement des programmes sur des périodes de quatre ans sont en contradiction avec la continuité nécessaire à la mise en œuvre de politiques publiques, véritable objectif d'URB-AL III.